



Détente et Loisirs de Chevilly  
26, rue de Paris  
45520 Chevilly  
[www.detenteetloisirsdechevilly.fr](http://www.detenteetloisirsdechevilly.fr)



**Ce document a pour but de définir le rôle de chacun et contribue à maintenir une atmosphère sportive sereine : il représente un engagement moral qui doit être respecté pour le bien-être de tous.**

## **Code de bonne conduite de la gymnaste**

- Je suis tenu de respecter mon entourage et faire preuve de politesse avec toutes les personnes qui m'entourent et de respecter les 4 règles de base de politesse : « **bonjour, s'il vous plaît, merci, au revoir** ».
- En arrivant, je vais saluer mes éducateurs et leur indiquer que je suis présente dans les locaux.
- Je suis présente, ponctuelle et assidue aux entraînements. **Je préviens** les entraîneurs de mon **absence**.
- Je prévois ma tenue d'entraînement (vêtements de sport, **bouteille d'eau**, maniques et poignets obligatoires pour les compétitrices) et je suis les consignes : **Cheveux attachés** pas de mèches dans les yeux, pieds nus. Le port de bijoux est interdit pour la sécurité du gymnaste (à l'exception de boucles d'oreille non pendantes de type clou). Le portable est interdit dans la salle : Le club décline toute responsabilité en cas de vol.
- Je ne mâche ni **chewing-gum**, ni bonbon-gâteau... pendant l'entraînement.
- Je ne reste pas dans les vestiaires, ni toilettes plus longtemps que nécessaire, je pense à éteindre les lumières et fermer les portes en sortant.
- J'aide à l'installation du matériel et au rangement de celui-ci.
- Je suis là pour mon plaisir, mais aussi **pour progresser** : J'écoute et j'applique les **consignes de l'entraîneur** et respecte toute personne présente dans la salle.
- Je m'engage à respecter les juges, les officiels, les dirigeants et les entraîneurs du club.
- En cas de désaccord, je suis capable de le résoudre sans agressivité, ni violence, en parlant avec mon entraîneur ou un membre du Conseil d'Administration, si nécessaire.



## Code de bonne conduite des parents



- Vérifier la présence de l'entraîneur, ou d'un membre du bureau avant de laisser leur enfant
- Faire respecter la charte du vivre ensemble et le code de « bonne conduite » des gymnastes.
- Déposer son enfant et arriver à l'heure pour le récupérer à l'heure après l'entraînement
- **Prévenir** l'entraîneur de l'absence de leur enfant
- **Noter les dates** de manifestations du club et informe l'entraîneur en cas de problème.
- Aider, si besoin, à l'installation du matériel en début et/ou fin de cours
- Echanger, dialoguer avec les autres parents, **silencieusement**, pour ne pas perturber les cours.
- S'impliquer dans les activités du club de son enfant
- En cas de désaccord, résoudre sans agressivité, ni violence et en parler avec l'éducateur ou un membre du Conseil d'Administration, si nécessaire.

## Code de bonne conduite de l'entraîneur



- Développer l'esprit sportif et relativiser les enjeux sportifs
- Organiser une pratique sportive équilibrée, préparer les séances, être attentive aux gymnastes,
- **Être ponctuel** à l'entraînement de façon à exiger la même chose de la part des gymnastes,
- Donner le cours en tenue sportive (pas de tenue de ville, ni chaussures à talons hauts),
- Surveiller son langage, sa tenue, son vocabulaire, surtout avec les plus jeunes,
- Ne pas laisser les gymnastes sans surveillance,
- **Prendre soin du matériel.**

## Code de bonne conduite du dirigeant



- S'assurer de la présence des entraîneurs aux cours ou prévenir rapidement chaque famille
- Envoyer rapidement le calendrier des compétitions et manifestations du club (affichage sur le tableau, sur le site internet et sur le groupe WhatsApp « Gym DLC Compétition »)
- Développer l'esprit sportif et faire respecter la charte de bonne conduite
- Assurer l'impartialité et la cordialité des rencontres.
- Faire respecter le matériel et les installations.
- Favoriser la vie associative.

*Adhérer au Club en tant que gymnaste, c'est s'engager à respecter la présente charte du bien vivre ensemble, la pratique de la gymnastique et donner une bonne image par un comportement exemplaire en toutes circonstances.*

*Ces règles de vie devront aussi être respectées lors des stages et compétitions.*

*Le non-respect de la charte par un adhérent expose ce dernier à une possibilité de mise à l'écart ou d'exclusion temporaire de la séance en cours, ou de l'Association.*

